



Compte rendu de la réunion du 14 janvier 2014

Sont présents :

Mmes Marianne BALTHAZARD, Bérangère LEDEME, Joëlle MAZUEL, Sophie CHAUVIER et Christine PESCE,
MM. Serge GAILLOT, Gérard CALVI, Ludovic HOPIN, Philippe PETT, Renaud BOURGOIN, Quentin DARDENNE, Georges DALMEN, Alain SALMON et Pascal PESCE.

Sont absentes excusées :

Mmes Marie-Lou DALMEN et Fabienne BUFFET.

Suite à l'assemblée générale, les membres présents se réunissent.

• LES SPONSORS ET LES SUBVENTIONS :

Serge informe le comité qu'il a rencontré M. BRUN du Conseil Général qui connaît bien le dossier du festival.

Il a demandé pourquoi notre association ne bénéficie pas de subvention de l'état ?

Serge a répondu que l'on n'est pas « impresario » et que nous n'avons pas les structures pour recevoir une compagnie à résidence.

Il a demandé également pourquoi nous ne sommes pas en partenariat avec les marionnettes de CHARLEVILLE-MEZIERES ou le cirque de CHALONS EN CHAMPAGNE ?

Il a été répondu que HOULDIZY a sa propre identité, « les spectacles de rues », qui est différente de la marionnette ou du cirque.

M. BRUN a toutefois assuré que la subvention versée en 2014 par le Conseil Général sera identique à celle de 2013, soit 6 000 €

Il a fait également la proposition d'une subvention matérielle, entre 100 et 1 000 € Celle-ci pourrait être intéressante pour la construction des nouveaux gradins.

- **LES TOILETTES :**

Lors de la dernière réunion, il avait été décidé de louer 3 toilettes sèches à une association. Serge propose de louer en plus une toilette pour handicapé, pour un surplus de 80 €. Le comité donne, à l'unanimité, son accord.

- **SACED :**

En janvier 2013, il avait été prévu que la facture SACED se monterait à environ 800,00 €. Il s'avère que d'autres droits viendraient s'ajouter pour la compagnie Joe Sature et la compagnie Un de ces 4.

Pour 2014, Serge a pris rendez-vous, le 24 janvier, avec M. MARTIN de la SACED, pour définir exactement et inscrire noir sur blanc quels seront les droits à payer.

- **COMPOSITION DE L’AFFICHE :**

Serge a rencontré la nièce de Marie Lou qui dirige une entreprise de communication à PARIS et lui a amené l’affiche 2013.

Elle va proposer trois maquettes et nous choisirons. Elle prépare la conception de l’affiche et s’occupe ensuite de tout pour l’impression.

Le comité donne son accord pour lui verser 150,00 € et l’inviter avec son mari au festival (entrées, repas).

- **LES COMPAGNIES :**

Serge évoque le problème avec la compagnie Gregor Wolny, de Hollande, qui ne veut pas jouer avant 17 H et ne veut pas être logé chez l’habitant. S’ajoute également un problème de taxe qui est différente.

Il doit jouer deux fois, dont une avant 17 H et il sera logé chez l’habitant. Pour la taxe, ce n’est pas un problème.

Le comité décide que s’il n’accepte pas ces conditions, on ne le retient pas. Il doit donner sa réponse avant la fin de la semaine.

- **LE PARKING :**

Ce sera comme en 2013, s’il ne pleut pas trop.

- **LES GRADINS :**

Il est décidé que la construction d’une nouvelle série de gradins commencera vers avril, mai.

- **LES FRITEUSES :**

Joëlle a trouvé une friteuse double à gaz mais elle attend le devis pour la location.

La prochaine réunion est prévue le **jeudi 20 mars 2014, à 18 H 30**, au Centre Culturel.

Le Président,

S. GAILLOT